



28 septembre 2016

LA PREMIÈRE PIERRE DU CAMPUS DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITÉ A ÉTÉ POSÉE

En présence de Jérôme Chartier, 1^{er} Vice-président en charge de l'économie et de l'emploi à la Région Ile-de-France, de Bertrand Mazeau, Président de l'ANFA et Jacques Bruneel, Vice-président de l'ANFA, et de François Deligne, Maire de Guyancourt, la première pierre du Campus des services de l'automobile et de la mobilité a été posée ce matin à Guyancourt.

47 000 m² de terrain seront consacrés à la formation des jeunes, des salariés et l'accompagnement des entreprises dans toutes leurs démarches emploi-formation, et à l'accueil d'un millier de personnes en formation.

Avec un financement à hauteur de 20M€ pris en charge par la branche des services de l'automobile et la Région Ile-de-France, ce campus constituera une véritable vitrine pour attirer les jeunes vers les métiers de la mobilité, du camion et des deux-roues et ancrer les services de l'automobile dans les mutations technologiques et numériques.

Le CNPA, très enclin à préparer les emplois du futur, avait fait de ce campus une des dix mesures clés de son Pacte de mobilité, présenté en avril dernier au ministre de l'Economie. Pour **Francis Bartholomé, Président national du CNPA** « *Ce projet permettra de rassembler sur un seul site l'ensemble des offres d'accompagnement des entreprises en matière de formation initiale et continue de la branche. Sa localisation au cœur de l'ouest francilien permettra de compléter le dispositif de recherche, d'innovation et de formation en cours de constitution.* »

En parallèle, le CNPA proposera pendant toute la durée du Mondial de l'Automobile, 1000 postes à pourvoir dans les services de l'automobile. « *Le CNPA entend promouvoir des emplois locaux, non délocalisables, essentiels à l'attractivité de nos territoires et à la mobilité de tous.* » rappelle Francis Bartholomé.

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 130 000 entreprises de proximité et 400 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.